

AFFELNET LYCEE 2025

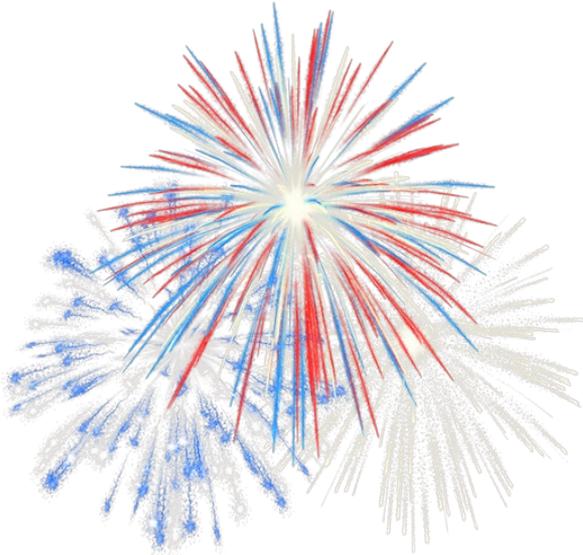
Bienvenue dans le monde extraordinaire de l'affectation
en constante évolution

Dans l'académie de Nice

DRAIO

DSDEN

DSI



Palier 3^e

- **Reconduction de l'objectif national d'affectation : 0 élève non affecté :**

Post 3^e

1. Anticiper l'affectation post 3^e : **Tour de sécurisation VP**
2. Encadrer le **délai d'inscription** et optimiser les capacités d'accueil (surréservation /non inscriptions) en vue d'un véritable 2^e tour
3. Valoriser les services en ligne : SLO/SLA/SLI
4. Suivre et **accompagner les élèves non affectés de 3^e** .

PRIORITE aux élèves de 3^e

⇒ *Sécuriser la montée pédagogique des élèves du palier 2^{de}*

- **Fermeture AFFELNET**
vendredi 13 juin après- midi
- **OPA Pré Tour VP**
Lundi 16 juin
- **Ouverture module**
« Résultats provisoires »
pour saisie des vœux supplémentaires du lundi 16 juin fin d'après midi au jeudi 19 juin 17h.
- **Résultats Tour Principal**
vendredi 27 juin 14h30
(dernier jour DNB)
- **Délai d'inscription**
vendredi 27 juin 17h au mercredi 2 juillet 17h
(familles)
- **Gestion des non affectés**
dès le vendredi 27 juin
- **TS1**
Saisie des vœux : jeudi 3 au mardi 8 juillet 17h
- **TS2**
Semaine de rentrée

Palier 3^e

1. Anticiper l'affectation post 3^e avec un Pré-tour Voie Pro (2nde Pro et 1^{ère} année de CAP) le lundi 16 juin 2025 (17h) :

- ⇒ Sécuriser l'affectation des élèves de 3^e en VP (au moins 3 vœux d'ici le mardi 10 juin-12h)
(suppression des listes supplémentaires)
- ⇒ Identifier et recevoir les élèves dont les vœux ne permettent pas de garantir une admission
(ajout de vœux à hauteur des 10 vœux jusqu'au jeudi 19 juin -17h)

ATTENTION : Pas de suppression de vœux, ni modification de rangs :

Dans Affelnet, module accès aux « **résultats provisoires** », 2 statuts majeurs :

- Statut « **Assuré d'une affectation** » : l'élève « provisoirement affecté » sur un vœu peut obtenir satisfaction sur un vœu de rang mieux classé lors de l'affectation définitive ;
- Statut « **Non assuré d'une affectation** » : l'élève « provisoirement non affecté » peut, lors du tour définitif, être affecté sur l'un des vœux initialement formulés.

Affectation provisoire => affectation définitive le 27 juin 2025

Palier 3^e

2. Encadrer le délai d'inscription des élèves afin d'organiser un véritable tour suivant début juillet (*Décret n° 2024-109 du 14 février 2024 relatif à l'affectation des élèves au collège et au lycée - Modification Art. D. 211-11 Code de l'éducation*)

⇒ **Etablissement d'origine** : communique la notification individuelle des résultats d'affectation portant signature de l'IA DASEN aux familles dès le vendredi 27 juin 14h30 qui mentionne :

- **Pour les élèves affectés** :

Les démarches d'inscription que les représentants légaux doivent effectuer et le délai dans lequel celles-ci doivent être accomplies **sous peine de la perte du bénéfice de cette affectation** (du vendredi 27 juin au mercredi 2 juillet 17h) = droit opposable aux familles

- **Pour les élèves non affectés** :

La procédure du tour suivant (entretien, saisie de nouveaux vœux dès le jeudi 3 juillet, obligation de suivi)

⇒ **Etablissement d'accueil** : met à jour sa BEE au fur et à mesure des inscriptions (**condition sine qua non à la réussite du TS1**)

Palier 3^e

3. Valoriser les services en ligne

Fusion SLA / SLO (phase définitive) : la(es) demande(s) d'affectation formulée(s) dans le SLA est(sont) convertie(s) en choix d'orientation dans siècle-orientation

Privilégier le Service en Ligne Inscription

⇒ **Rendre le service accessible aux familles (Tour Principal)**

La famille procède à l'inscription via le **Service en Ligne Inscription** pour l'entrée au lycée public (2GT, 2Pro et 1^{ère} CAP) comme pour l'entrée en 1^{ère} technologique et en 1^{ère} professionnelle.

Modalité accessible **dès le 27 juin 2025 à 17h** depuis le portail **Educonnect**.

⇒ **Paramétrer le service en ligne Inscription**

(SIECLE Nomenclature/SIECLE Vie de l'établissement)

<https://tube-numerique-educatif.apps.education.fr/w/p/k8EtehodykeGJebHi9k6pX>

Palier 3^e

4. Suivre et accompagner les élèves non affectés de 3^e

Organiser un véritable tour suivant début juillet, réservé à la voie professionnelle :

L'établissement d'origine :

- ⇒ Saisit **TOUS les élèves de 3^e non affectés** au Tour principal entre le jeudi 3 et le mardi 8 juillet (vœu de recensement « autre solution ») sur places libres (PV Affelnet + non inscrits)
- ⇒ Remet la nouvelle notification individuelle des résultats d'affectation aux familles
- ⇒ S'assure de l'inscription effective du mercredi 9 juillet au vendredi 11 juillet 2025

L'établissement d'accueil :

- ⇒ Procède à l'inscription effective du mercredi 9 juillet au vendredi 11 juillet 2025
- ⇒ Informe de la non inscription éventuelle de l'élève à l'établissement d'origine

Les places libérées par les non inscriptions et les désistements durant l'été seront utilisées pour le TS n°2.

Palier 3^e

4. Suivre et accompagner les élèves non affectés de 3^e

⇒ **A chaque étape de la procédure d'affectation automatisée, les établissements d'origine s'assurent que leurs élèves sont bien inscrits dans leur établissement d'accueil**

⇒ **Procédure de suivi des élèves de 3^e non affectés en VP à chaque étape :**

- Dès le vendredi 27 juin : liste nominative (tableur Excel) + entretiens de situation + préconisations (saisie TS1, apprentissage, maintien, solution alternative...)
- Au vendredi 11 juillet : synthèse des entretiens => DCIO/FOQUALE = diagnostic de situation

RAPPEL ENJEU : Priorité transition collège- lycée => Palier 2^{de} : non admis « passerelle »...

- les élèves du palier 2^{de} disposent nécessairement d'une solution de poursuite d'études au sein de leur établissement d'origine : à prévoir et à saisir (si saisie Affelnet)

Palier 2^{de}

■ Au plan de l'affectation :

Post 2GT

1. Anticiper l'affectation post 2GT en séries technologiques :
Tour de sécurisation 1^{re} Technologique (réservé aux élèves de 2GT)
2. Rappel des règles et priorités d'affectation en 1^{re} Technologique
3. Spécificité S2TMD
4. **Spécificité STMG**
5. Encadrer le **délai d'inscription** et optimiser les capacités d'accueil
6. Services en ligne SLO/SLI

- **Fermeture AFFELNET**
vendredi 13 juin après- midi
- **OPA Pré Tour Techno**
Lundi 16 juin
- **Ouverture module**
« Résultats provisoires »
pour saisie des vœux supplémentaires du lundi 16 juin fin d'après midi au jeudi 19 juin 17h.
- **Résultats Tour Principal**
vendredi 27 juin 14h30
(dernier jour DNB)
- **Délai d'inscription**
vendredi 27 juin 17h au mercredi 2 juillet 17h
(familles)
- **Gestion des non affectés**
dès le vendredi 27 juin
- **TS1**
Saisie des vœux : jeudi 3 au mardi 8 juillet 17h
- **TS2**
Semaine de rentrée

Rappel des règles d'affectation

- Saisie Affelnet conformément aux décisions d'orientation :
STI2D, STL, ST2S, STMG et STHR, STAV, **désormais S2TMD** sous conditions (*Hors Affelnet : STD2A*)
- Principes :
 - Fiche de recueil des vœux AFFELNET-Lycée Palier 2^{de}
 - Jusqu'à **5 vœux** classés par ordre de préférence
 - Barème : moyennes des notes trimestrielles de l'année coefficientées
 - EO suivis en 2GT ne conditionnent pas l'affectation en 1^{re} technologique
 - Affectation sans précision de spécialité sauf en 1^{ère} STL (2 EdS).
 - Pas de secteur mais...
 - **RECOMMANDATIONS** : formuler plusieurs vœux + envisager une solution alternative
 - **STMG** : **priorités géographiques + envisager une solution alternative**

Les principes de gestion : **STMG**

- Réduire quantitativement : revenir au taux d'orientation académique de 2020 (15% => 13%)
- Profiler davantage les bacheliers technologiques au regard des projets de poursuite d'études
- Introduire plus d'équité dans l'accès à cette série de bac (corrélation origine/accueil)
- ⇒ Réduire la prévision d'effectifs (travail de cibles)
- ⇒ Maintenir cette prévision (capacité d'affectation) en phase d'affectation
- ⇒ Mettre fin à la priorité d'affectation pour élève de l'établissement avec STMG au profit d'une affectation plus équitable et surtout plus en adéquation avec les projets de poursuite d'études des élèves au niveau de chaque territoire (carte des priorités géographiques).

Entrée en 1^{re} Professionnelle

Entrée en 1^{re} Pro :

Rappel des règles et priorités d'affectation en 1^{re} Professionnelles

Affectation de droit pour :

Elèves en montée pédagogique de 2^{de} Pro même spécialité même établissement
+ élèves de 2^{de} Pro « famille de métiers » pour les spécialités de 1^{ère} correspondantes dans le même établissement.

Puis, sur places vacantes avec un barème classant, dans l'ordre suivant :

- 2^{de} Pro « famille de métiers » pour les spécialités de 1^{ère} correspondantes dans un établissement différent
- **Terminale CAP dans la filière correspondante** (Annexe 21 - tableau de correspondance Terminale CAP – 1^{ère} Pro)
- Elèves de 2GT bénéficiant d'une bonification « passerelle »
- Elèves de 1GT bénéficiant d'une bonification « passerelle »
- Autres situations sans bonification : élèves de 2^{de} Pro, Terminale CAP, 1^{ère} Pro, autres 2GT (hors bonus passerelles) qui souhaitent changer d'établissement ou de spécialité (hors déménagement et montée pédagogique)
- Elèves de 1^{re} Technologique.

Evolution de la carte des formations professionnelles - Palier 3e Alpes-Maritimes

CAP 2 ANS

Diplôme	Établissement	Type de demande	Capacité scolaire RS25
Maçon	Lycée polyvalent Léonard de Vinci	Ouverture	15
Maintenance des véhicules option C – Motocycles	Lycée professionnel Léon Chiris	Ouverture	10
Equipier polyvalent du commerce	Lycée professionnel les coteaux	Ouverture	15

CAP 1 AN (hors Affelnet)

Diplôme	Établissement	Type de demande	Capacité scolaire RS25
Ebénisterie	Lycée professionnel Louis Pasteur	Fermeture	-12

+ 40 places en ouverture de CAP + 71 places par augmentation de capacités(hors CAP 1an)

Total AM post 3^e - statut scolaire + 111 places (hors CAP 1an)

Evolution de la carte des formations professionnelles - Palier 3e Var

CAP 2 ANS

Diplôme	Établissement	Type de demande	Capacité scolaire RS25
Equipier polyvalent du commerce	Lycée professionnel Gallieni	ouverture	15
Maintenance des matériels option B	Lycée professionnel Gallieni	ouverture	10
Maintenance des matériels option C	Lycée professionnel Gallieni	fermeture	-10
Pâtissier	Lycée polyvalent Albert Camus	ouverture	12

CAP 1 AN (hors Affelnet)

Diplôme	Établissement	Type de demande	Capacité scolaire RS25
Esthétique Cosmétique Parfumerie	Lycée professionnel la Coudoulière	fermeture	-15

2^{de} PRO

Diplôme	Établissement	Type de demande	Capacité scolaire RS25
Métiers de l'aéronautique – option Systèmes	Lycée professionnel Costebelle	Ouverture	15

27 places en ouverture de CAP + 15 places en ouverture de 2PRO - 39 places par diminution de capacités(hors CAP 1an)

Total Var post 3^e - statut scolaire + 3 places (hors CAP 1an)

Evolution de la carte des formations GT & BTS

Académie

Enseignements de spécialité

EDS	Département	Établissement	Type de demande
Art plastique	Alpes-Maritimes	Lycée international à Valbonne	Ouverture
LLCE Italien	Alpes-Maritimes	Lycée Matisse	Fermeture
Musique	Alpes-Maritimes	Lycée Simone Veil	Fermeture

1^{res} Technologiques

Diplôme	Département	Établissement	Type de demande
STI2D	Alpes-Maritimes	Lycée Auguste Renoir	Ouverture
STI2D	Var	Lycée Raynourard	Ouverture

1^{res} Professionnelles

Diplôme	Département	Établissement	Type de demande
Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre	Alpes-Maritimes	Lycée professionnel Vauban	Fermeture
Interventions sur le patrimoine bâti option a - maçonnerie	Alpes-Maritimes	Lycée professionnel Vauban	Ouverture
Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre	Alpes-Maritimes	Lycée polyvalent Léonard de Vinci	Ouverture

BTS

Diplôme	Département	Établissement	Type de demande
Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation	Alpes-Maritimes	Lycée polyvalent Léonard de Vinci	Ouverture

Sommaire

• Les ressources	15
• Préalables et Calendrier	19
• Accès et écran d'accueil	24
• Livret Scolaire Unique	29
• Saisie des vœux en établissement	34
- Adresses à traiter	
- Service en Ligne Affectation	
- Accès aux fiches élèves	
- Saisie des vœux, évaluations et avis	
- Impression des fiches élèves	
- Contrôles et Validation Chef Etablissement	
• Commissions	54
• OPA pré-tours voie Pro palier 3^e et 1^{re} Techno	57
• Diffusion des résultats	60
• Listes et Statistiques	68
• Service en Ligne Inscription	70

Les ressources

Documents utiles et liens d'accès

Retrouvez toutes les ressources liées à l'affectation (Guide, annexes, EDS, Bilans) sur deux Plateformes (selon vos préférences) :

1• <https://www.projets.ac-nice.fr/affectation-lycee/>

2• <https://esterel.ac-nice.fr/intracom/procedures-orientation-et-daffectation-au-lycee-2025/>

Le guide de l'Établissement 2025

Informe des procédures d'affectation au lycée pour
la rentrée scolaire 2025



décliné en fiches
et annexes relatives à l'affectation :

- Palier 3^e : 2GT, 2^{de} professionnelle et 1^{re} année de CAP
- Palier 2^{de} : 1^{re} professionnelle et 1^{re} technologique



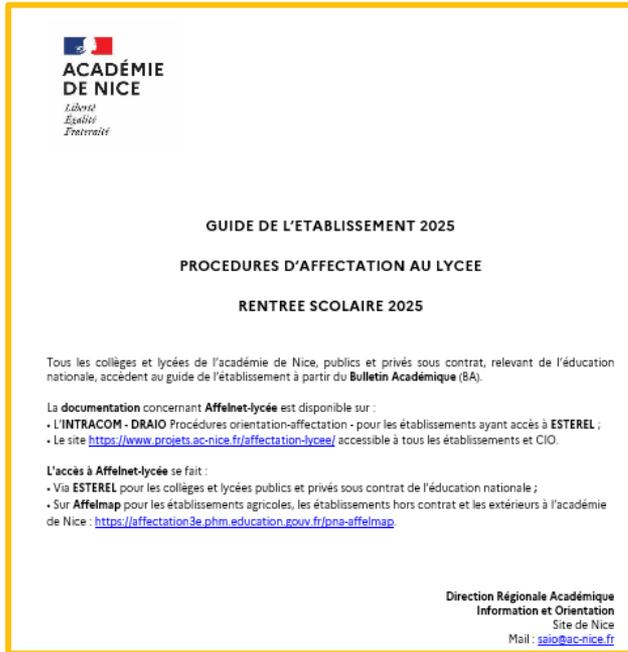
Le traitement des dossiers se fait via Affelnet-lycée
La saisie des vœux pour le palier 3e se fait via le Service en
Ligne Affectation

Palier 3^{ème} :

- 10 vœux dans l'académie et 5 vœux hors académie

Palier 2^{nde} :

- 5 vœux dans l'académie



<https://www.projets.ac-nice.fr/affectation-lycee/procedures-d-affectation-en-lycee/>

Modalités de contact

Quel problème ?	Qui ?	Modalité de contact
<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnalités de l'application • Saisie des informations élèves 	DRAIO	<ul style="list-style-type: none"> • Technique : jonathan.rigaud@ac-nice.fr
<ul style="list-style-type: none"> • Scolarité, parcours élève, dérogations, commissions, 	DSDEN - Scolarité	<ul style="list-style-type: none"> • Alpes-Maritimes : affelnetlycee.06@ac-nice.fr • Var : affelnetlycee83@ac-nice.fr
<ul style="list-style-type: none"> • Administration des comptes élèves-responsables • Accès et utilisation des applications et services (SIECLE Orientation - Affelnet - SLO - SLA) 	DSI - Scolarité	 <p>Centre de services et d'accompagnement Verdon disponible à partir du portail Estérel</p>

Préalables et Calendrier

Affelnet Lycée - Préalables

Cinq applications en interaction les unes avec les autres :

- **Siècle orientation** : pour les établissements et les services académiques
- **Services en ligne Orientation et Affectation** : pour les familles
- **Affelnet-lycée** : pour les établissements et les services académiques
- **Service en ligne inscriptions** : pour les familles

L'affectation en lycée :

- L'affectation palier 3^e et palier 2^{de} est informatisée par l'intermédiaire du logiciel national Affelnet Lycée.
- AFFELNET exige un strict respect du calendrier et de ses procédures.

Attention : ce calendrier est spécifique à chaque académie.

- Le respect des procédures et de la saisie dans l'application sont de la responsabilité des chefs d'établissement
- L'application procède au classement des élèves à partir de critères définis en amont (politique académique). Ces critères permettent :
 - d'assurer le respect des règles d'équité de traitement des élèves
 - de pouvoir rendre compte aux familles des décisions de classement, selon un barème objectif
 - de prendre en compte simultanément tous les vœux exprimés par les élèves.
- Il existe 2 types de vœux :
 - Les vœux d'affectation : Permettent d'affecter un élève sur un vœu en vu de l'inscription
 - Les vœux de recensement : Permettent soit de postuler à l'apprentissage (en enclencher la prise de contact par l'établissement d'accueil), soit d'indiquer des informations complémentaires (Sortie de la sco, Redoublement ...)

La campagne d'affectation

La campagne d'affectation lycée est constituée de 3 **tours** :

- **Un tour principal** pour l'entrée en :
 - 2^{de} GT et Pro
 - 1^{re} année de CAP
 - 1^{re} technologique ou professionnelle

- **Tours suivants N°1 et N°2** pour l'entrée en voie professionnelle : en 2^{de} Pro, 1CAP2 et 1^{re} Pro des établissements publics EN et Agri ayant des places disponibles. Un **Tour suivant N°3** n'est pas exclu.

AFFELMAP : accès pour les hors-académie via le service de saisie simplifiée.

Se référer au calendrier de chaque académie.

L'interface AFFELMAP a été revue pour améliorer l'expérience utilisateur.

Remarque : pour le palier 3^e, si la famille utilise le service en ligne affectation, alors l'établissement d'origine reçoit un e-mail à compter du mardi 27 mai 2025 pour accéder directement à AFFELNET Lycée de l'académie d'accueil sollicitée et compléter la saisie.

Calendrier établissements - Juin

Lundi 2 juin	Date de début des conseils de classe 3 ^e et 2GT préconisée par le ministère (jusqu'au 6 juin pour les 3 ^e et jusqu'au 5 juin pour les 2GT / appel)
Vendredi 6 juin – 12h	Date limite de transfert du LSU vers Affelnet-lycée par les établissements concernés
Mardi 10 juin - 12h	Fin de saisie des vœux Affelnet-lycée – <i>Fermeture de l'application</i>
Mercredi 11 juin	Commission d'appel 2GT
Jeudi 12 juin	Modifications de vœux après appel 2GT par les lycées
Jeudi 12 juin	Commission d'appel 3^e
Vendredi 13 juin	Matin Modifications des vœux après commission d'appel 3 ^e par les collèges
	Après-midi Fermeture de l'application Affelnet pour préparer les pré-tours d'affectation
<i>Lundi 16 juin</i>	<i>DRAIO /DRASI réalisation des pré-tours d'affectation 3^e>VP et Post 2GT>1^{re} Techno.</i>
Lundi 16 juin (17h) au jeudi 19 juin	<i>DRAIO Diffusion aux établissements des résultats de l'affectation provisoire et des places disponibles</i> Réouverture Affelnet aux établissements pour : - Identifier les élèves sans pré-affectation en VP Post 3 ^e et en 1 ^{re} Technologique - Conduire les entretiens élèves /familles pour ajout de vœux complémentaires
Jeudi 19 juin (17h)	Fin de saisie des vœux complémentaires (ajout de vœux – pas de suppression) pour : - Les élèves de 3 ^e non pré-affectés en voie professionnelle - Les élèves de 2GT non pré-affectés en 1 ^{re} technologique Fermeture Affelnet-lycée
Vendredi 20 juin	Relevé des décisions définitives d'orientation sur Siècle-Orientation pour l'intégralité de la phase définitive, y compris l'appel (paliers 3 ^e et 2GT)
<i>Mercredi 25 juin</i>	<i>DRAIO/DRASI Traitement final et remontée des résultats de l'affectation au SLA</i>
Jeudi 26 juin	Diffusion des résultats aux établissements si possible. Aucune diffusion aux familles !
<i>Jeudi 26 et vendredi 27 juin</i>	<i>Epreuves du DNB</i>
Vendredi 27 juin après les épreuves du DNB, à 17h	Résultats SLA (palier 3^e) et résultats diffusés par les établissements (Paliers 3^e et 2^{de}) Ouverture Affelnet aux établissements pour diffusion des notifications individuelles d'affectation ou de non affectation aux élèves/familles par les établissements d'origine
Vendredi 27 juin - 17h jusqu'au Mercredi 2 juillet (17h)	- Ouverture du service en ligne inscription (SLI) suite au Tour Principal - Inscription des familles dans le délai et mise à jour de la base élèves par les établissements d'accueil (mercredi 2 juillet – 17h fin des inscriptions) - Point de départ du suivi nominatif des élèves non affectés par l'établissement d'origine et début des entretiens de situation Dans l'objectif d'assurer une connexion stable pour tous les utilisateurs, un calendrier échelonné est mis en place par l'échelon national pour l'ouverture de la consultation des résultats sur le SLA et l'ouverture conjointe du SLI pour les élèves entrants au lycée. Ainsi, les familles pourront accéder aux deux services en ligne le vendredi 27 juin 2025 à partir de 17h pour l'académie de Nice.

Calendrier – Juillet

Jeudi 3 juillet (fin de journée)		<i>DRAIO Diffusion de l'état des places vacantes en voie professionnelle, extrait d'Affelnet à l'issue du tour principal, auquel sont ajoutées les <u>places des élèves non-inscrits</u> suite à mise à jour de Siècle par les établissements d'accueil. Niveaux concernés : CAP/2Pro et 1^{re} Pro</i>
Mardi 8 juillet – 17h		Date limite de saisie des vœux au Tour Suivant n°1 (TS1) pour les élèves non affectés en voie professionnelle lors du tour principal
Mercredi 9	Matin	<i>DRAIO/DRASI Traitement final TS1 et diffusion des résultats aux établissements d'origine et d'accueil</i>
	Début d'après-midi	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des notifications individuelles d'affectation ou de non affectation aux élèves par les établissements d'origine - Et début des inscriptions en établissement suite au TS1
Mercredi 9 après-midi au vendredi 11 juillet		Inscriptions en établissement d'accueil suite au TS1

Calendrier – Sept.

Semaine 36/37	Lundi 1 sept.	Rentrée des élèves
	Dates à préciser	Gestion du tour suivant n°2 (TS2). Les établissements d'accueil recensent les élèves inscrits en juillet qui ne confirment pas leur présence à la rentrée scolaire pour proposer les places nouvellement disponibles au tour d'affectation de rentrée scolaire, au plus tard le vendredi 5 septembre 2025.
Semaine 38/39	Dates à préciser	Possiblement tour suivant n°3 (TS3)
Semaine 40/41	Dates à préciser	Consolidation de l'orientation pour les lycéens

Accès et écran d'accueil

Accès à AFFELNET Lycée

1• Connectez-vous à Esterel

 <https://esterel.ac-nice.fr/>

avec vos identifiants académiques.

2• Sélectionnez **Élèves**

3• Cliquez sur **AFFELNET Affectation en lycée.**

SÉLECTIONNER UN DOMAINE

 FAVORIS	 TOUTES LES APPLICATIONS	 MON DOSSIER	 BOÎTE À OUTILS	 LIENS UTILES	 COMMUNICATION COLLABORATION	 ANNUAIRES
 COMMUNICATION SYNDICALES	 ÉLÈVES	 SCOLARITÉ DU 2ND DEGRÉ	 EXAMENS ET CONCOURS	 RESSOURCES HUMAINES	 FINANCES ET PAYE	 ENQUÊTES ET PILOTAGE
 FORMATION	 ACCOMPAGNEM...					

ÉLÈVES

 ADAGE ADAGE APPLICATION DEDIEE A LA GENERALISATION DE L'EAC	 AFFELNET AFFECTATION EN LYCEE	 AFFELNET SIRA (SUIVI DES INSCRIPTIONS)	 BEE CONSULTATION	 CAP SUPÉRIEUR	 DÉCROCHAGE SCOLAIRE SUIVI DES ÉLÈVES	 DÉCROCHAGE SCOLAIRE ÉCHANGES AVEC LE SIEI	 FOLIOS
 LSU	 ORIENTATION PRÉPARER LA PROCÉDURE	 ORIENTATION STATISTIQUES	 ORIENTATION SUIVRE LA PROCÉDURE	 SDS			

Page d'accueil : Aide et Contact

AFFELNET LYCEE - Sommaire de l'aide

id.ac-nice.fr/affelnet-lycee/aide/00-sommaire.htm

Veillez passer le curseur sur l'icône + pour accéder aux sous-menus.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- Ergonomie d'un écran
- Comment utiliser l'aide en ligne

PLANIFICATION DE LA CAMPAGNE D'AFFECTATION (OPA)

NOMENCLATURES

- Matières / Compétences
- Formations
- Commissions
- Zones géographiques
- Offres de formation
- Avis
- Signatures pour les notifications
- Préparation des notifications
- Regroupement des formations pour les statistiques
- Propositions d'accueil
- Voeux de filière
- + Préparation Barème
- + Établissements
- + Informations publiques
- + Rattachements
- Audit

CONTACTS

Imprimer	Fermer	
DSDEN 06 Scolarité	Personnel d'une D.S.D.E.N.	006
DEVS Var - Lp	Personnel d'une D.S.D.E.N.	083
DEVS Var - Lgt	Personnel d'une D.S.D.E.N.	083
RIGAUD Jonathan	Personnel du Rectorat	
Imprimer	Fermer	

Accessibilité: Non conforme

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

AFFECTATION DES ÉLÈVES EN LYCÉE

TOUR PRINCIPAL

Aide Contact Calendrier des académies Administration Quitter

Message flash

La saisie des vœux est ouverte.

Le **message flash** indique les dernières modifications.

Vous trouverez sur la page d'accueil, toutes les informations utiles de la procédure d'affectation comme le guide, le calendrier ou la liste des codes vœux.

<https://www.projets.ac-nice.fr/affectation-lycee>

Annexes :

- [Calendrier \(page 6\)](#)
- [Guide affectation](#)
- [Offre de formation](#)



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

NICE

AFFECTATION DES ÉLÈVES EN LYCÉE

TOUR PRINCIPAL

Aide
Contact
Calendrier des académies
Administration
Quitter

Consignes

AFFECTATION Lycée

- Tour principal

- › Planification de la campagne d'affectation
- › Nomenclatures
- › Sectorisation
- › Gestion des évaluations établissement
- › Saisie des vœux en établissement
- › Saisie et suivi des vœux l'administration
- › Travail en commission
- › Suivi du travail en commission
- › Attribution des groupes
- › Lancement des OPA
- › Calcul des états statistiques
- › Récapitulatif complet de l'affectation
- › Listes et statistiques
- › Diffusion des résultats
- › Gestion des tours suivants
- › Chargement des données externes

Calendrier des académies

Accès à AFFELMAP : recensement des calendriers et des accès à la saisie des vœux pour les autres académies

<https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-affelmap/>



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

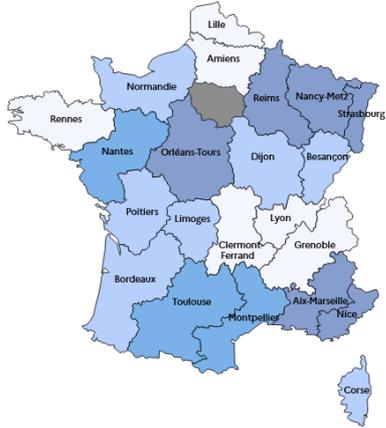
Affectation des élèves en lycée

Calendrier des académies

Carte
Liste des académies
Aide

Accéder à la version accessible sous forme de liste





Carte interactive

Afficher un aperçu

Passez votre curseur sur l'académie désirée pour afficher un aperçu (départements, calendrier).

Calendrier

Cliquez sur une académie pour consulter ses informations détaillées.

Aide

Pour des explications plus détaillées, veuillez vous référer à [la page d'aide](#).

Livret scolaire unique

Evaluations LSU

Nouveau : MISE A JOUR d'UN CHAMP DISCIPLINAIRE

En accord avec LSU, le champ disciplinaire *Histoire-Géographie-Enseignement moral & civique* est scindé en 2 disciplines :

- **Hist/Géo** – code matière attendu de LSU : 043700
- **EMC** – code matière attendu de LSU : 043800

Si toutefois les établissements ont utilisé l'ancien code matière (042100) sur LSU, celui-ci sera transformé par LSU en code matière 043700 (Hist/Géo) pour l'intégration.

Pas de changement pour les 3^e de l'enseignement agricole.

Champs disciplinaires :		FRANÇAIS	MATHEMATIQUES	HISTOIRE-GEOGRAPHIE-ENS. MORAL & CIVIQUE		LANGUES VIVANTES		EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
Libellé MEF	Mefstat11	FRANÇAIS	MATHEMATIQUES	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	LV1	LV2	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
3ème générale (*)	21160010019	020700	061300	043700	043800	030001	030002	100100
3ème danse	21160010022	020700	061300	043700	043800	030001	030002	100100
3ème musique	21160010002	020700	061300	043700	043800	030001	030002	100100
3ème théâtre	21160010023	020700	061300	043700	043800	030001	030002	100100
Prépa seconde (**)	26110041001	020700	061300	043700	043800	030001	030002	100100
3ème prépa-métiers (**)	21160010031	020700	061300	043700	043800	030001	030002	100100
3ème SEGPA	24340010002	020700	061300	043700	043800	030001		100100
3ème de l'enseignement agricole	21160010021	020700	061300	042100		030001		100100

* : y compris les 3EME ULIS et UPE2A rattachés à ce mefstat11.
 ** : y compris les 3EME PREPA métiers ULIS et UPE2A rattachés à ce mefstat11.
 *** : ne sera jamais récupéré de LSU / Ajout de cette ligne pour permettre la saisie des évaluations pour les prépa-seconde qui veulent changer d'affectat

Les établissements hors-agricole qui utilisent l'ancien code matière 042100 sur les bilans périodiques ne verront pas leur discipline transformée par LSU et celle-ci ne pourra pas être importée dans Affelnet Lycée.

Les établissements devront saisir manuellement les 2 nouvelles disciplines dans l'onglet "Saisie des évaluations" de leurs fiches élèves dans Affelnet Lycée.

LSU - Préparation des évaluations

Avant de lancer les opérations côté AFFELNET, veuillez vous assurer que tout est en ordre et complet côté LSU (Bilan de fin cycle IV, Bilans périodiques, ...).



Préparation des évaluations

Établissement 006 COLLEGE
Date du dernier succès
État La préparation des évaluations n'a pas été effectuée.

Récupérer les évaluations

Tableau de correspondance des évaluations

Nouvelle évaluation : Objectifs non atteints ▼

Ajouter une correspondance

Si vous utilisez un mode de notation non reconnu par AFFELNET, vous devez effectuer la correspondance manuellement.

Évaluation ▼	Objectifs non atteints ▲	Objectifs partiellement atteints ▲	Objectifs atteints ▲	Objectifs dépassés ▲	Absence/Dispense/Nom noté(e) ▲	
--	●	○	○	○	○	Supprimer
++	○	○	○	○	●	Supprimer
10.	○	●	○	○	○	Supprimer
11.	○	●	○	○	○	Supprimer
11./20	○	●	○	○	○	Supprimer
12.	○	○	●	○	○	Supprimer
12./20	○	○	●	○	○	Supprimer
13.	○	○	●	○	○	Supprimer
14.	○	○	●	○	○	Supprimer
15.	○	○	○	●	○	Supprimer
15./20	○	○	○	●	○	Supprimer
16.	○	○	○	●	○	Supprimer
16./20	○	○	○	●	○	Supprimer
17.	○	○	○	●	○	Supprimer
17./20	○	○	○	●	○	Supprimer
18.	○	○	○	●	○	Supprimer

Demande de récupération des évaluations

- Préparation des évaluations
- Intégration des évaluations

Le traitement s'est terminé avec succès. Pour afficher les nouvelles correspondances, veuillez [actualiser](#) la page ou enregistrer les modifications apportées à celles-ci.

Établissement 0541567X
Date du dernier succès
État ▼ La demande a été traitée avec succès.

Récupérer les évaluations

LSU - Intégration des évaluations

Une fois la préparation effectuée, vous pouvez lancer le transfert des données LSU dans AFFELNET Lycée.

Cette opération permet le calcul automatique des points attribués à chacun des élèves enregistrés dans l'application.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
NANCY-METZ

- » Préparation des évaluations
- » **Intégration des évaluations**
- » Compte-rendu du traitement suite à la réception des évaluations LSU

AFFECTATION DES ÉLÈVES EN LYCÉE

TOUR PRINCIPAL - GESTION DES ÉVALUATIONS EN ÉTABLISSEMENT

Accueil Aide Contact Calendrier des académies
Quitter

Intégration des évaluations

⚠ Attention, l'intégration des évaluations en provenance du livret scolaire unique (LSU) ne peut être relancée sans intervention de l'administration. De plus, les évaluations des compétences du socle commun et des disciplines existantes **déjà saisies manuellement dans l'onglet « évaluations »** seront remplacées par celles provenant de LSU. Veuillez-vous assurer que **l'ensemble des évaluations de fin de cycle 4 et que l'ensemble des bilans périodiques disciplinaires de l'année de troisième ont été enregistrés dans LSU.**

Établissement 0541706L
Date du dernier succès 12/03 15:17
État L'intégration est prête à être démarrée.

Intégrer les évaluations

La demande pour l'établissement 0541706L a bien été prise en compte.

Établissement 0541706L
Date du dernier succès 12/03/2018 15:17
État 🟡 La demande est en cours de traitement.

Intégrer les évaluations

L'intégration des évaluations s'est terminée avec succès. Les évaluations de 45 élèves ont été mises à jour. Afin de vérifier le résultat de l'intégration, vous pouvez consulter le **compte-rendu**. Si une nouvelle intégration est nécessaire, veuillez contacter votre gestionnaire académique.

Établissement 0541706L
Date du dernier succès 13/03/2018 10:57
État ✔ La demande a été traitée avec succès.

Si l'intégration s'est bien déroulée, vous avez accès au compte-rendu du traitement qui vous permet de visualiser vos élèves dont les évaluations n'ont pas été intégrées.

AFFECTATION DES ÉLÈVES EN LYCÉE
TOUR PRINCIPAL - GESTION DES ÉVALUATIONS EN ÉTABLISSEMENT

Accueil Aide Contact Calendrier des académies

Compte-rendu de la dernière demande de récupération des évaluations

Établissement	0541706L	
Nature du traitement	Intégration	
Date de la demande	13/03	10:57
État	✔ La demande a été traitée avec succès.	

Nombre d'élèves remontés de LSU	45
Nombre d'élèves absents de LSU et attendus par Affelnet	16 - Afficher ←
Nombre d'élèves remontés de LSU et absents dans l'établissement pour Affelnet	0
Nombre de bilans périodiques pris en compte	45
Nombre d'élèves dont le socle est complet	5
Nombre d'élèves dont le socle est absent ou incomplet	40 - Afficher ←
Nombre d'élèves reçus avec au moins une compétence du socle et une évaluation de discipline	5

Il faut alors vérifier dans le LSU l'origine du blocage grâce à la liste d'élèves proposée.

Vous pouvez envoyer une demande  en cas de difficulté.

Saisie des vœux en établissement

SLA - Transfert des données depuis AFFELNET

A chaque modification sur un dossier élève, il faut effectuer un envoi pour que l'information soit modifiée sur le SLA.

Il suffit d'appuyer sur « Envoyer » pour que l'opération se lance sur l'ensemble de vos élèves.

Envoi des élèves de l'établissement au Service en ligne

006 COLLEGE

Vous êtes sur le point d'envoyer **32** élèves vers le Service en ligne.
Voulez-vous continuer la procédure ?

Le renvoi vers SLA peut également se faire de manière individuelle à partir de l'onglet « Identification » de l'élève en cliquant sur le bouton

Identification Saisie des voeux Saisie des évaluations

Identité

* Nom AB * Prénom(s) Chai

Nom d'usage

* Sexe Féminin

SLA - Suivi des saisies

Vous pouvez suivre et visualiser directement dans AFFELNET les saisies SLA des familles.



- Adresses à traiter
- Envoi des élèves de l'établissement au Service en ligne
- **Suivi des saisies SLA**
- Saisie des vœux

Chaque jour, vous verrez les vœux saisis la veille sur le SLA. Par défaut, les élèves sont triés par date de dernière mise à jour.

Suivi des saisies Service en ligne

0540001H COLLEGE BACCARAT

INE	Nom prénom(s)	Classe	Formation	Nb vœux	Dernière mise à jour	Responsable mise à jour
081281515CD	NABAT Zoé	3C	3EME 3EME	4	21/01/2021 11:25	BLOT Natacha
120847591FD	JACQUOT Evan	3B	3EME 3EME	1	21/01/2021 11:25	JACQUOT Audrey
080355245EA	MAXANT Alicia Josiane Danielle	3C	3EME 3EME	4	21/01/2021 11:25	BECUWE Delphine
080355244EB	LHOMME Léa Joséphine	3C	3EME 3EME	4	21/01/2021 11:25	FISCHER Nadege
1	08821322	0881104X	CFA POLE DES METIERS EPINAL	1CAP2 22141 1CAP2 PATISSIER APPRENTI		
2	05421499	0540034U	LYCEE ERNEST BICHAT LUNEVILLE	2-GT 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE SCOLAIRE		
3	05721601	0570029X	LYCEE JEAN MOULIN FORBACH CEDEX	2-GT 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE SCOLAIRE		
4	08821339	0881755E	CFA TRANSFORMATION DU BOIS REMIREMONT CEDEX	2NDPRO 23407 2NDPRO TECHNIC.FAB.BOIS ET MATERX ASSOC. APPRENTI		
091001325AB	ESPINOSA--VIOLE Clément	3A	3EME 3EME	2	21/01/2021 11:25	ESPINOSA Céline
080014878DE	BABEL Jade Ania Patricia Mathie (doublant)	3C	3 ULIS 3EME ULIS	2	21/01/2021 11:25	BABEL Agnès
090683313EH	AUBRY Thomas Gilles Stephane	3A	3EME 3EME	0		
090299111DC	BALLAY--LEGRAND Pierrot Frédéric Alexandre	3A	3EME 3EME	0		

68 élément(s) Page : 1 / 3 Acéder à la page

Filter Exporter Imprimer Fermer

- : affiche les vœux d'un élève
- : masque les vœux d'un élève
- : icône offre de formation
- : icône établissement
- : icône formation

- : l'élève possède au moins un vœu 2-GT sur le SLA mais aucun dans son lycée de secteur.
- : l'élève possède à la fois des vœux SLA et des vœux Affelnet.

Ne rien saisir dans Affelnet avant le mardi 27 mai pour les familles saisissant des vœux dans le SLA. Les vœux des familles écrasent les saisies établissement.

- Pour les élèves de 3e qui rentrent au lycée

La frise chronologique est commune aux différents services en ligne pour guider les familles tout au long des procédures d'Orientation, d'Affectation et d'Inscription.

Elle permet au responsable légal de repérer facilement les actions qu'il peut effectuer tout au long de l'année.

Chaque service sera accessible aux familles en fonction du calendrier indiqué.

Après la 3^e

De décembre 2024 à avril 2025

Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e pour votre enfant :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Après le conseil de classe, consultez l'avis donné sur les voies d'orientation choisies.

Choisir son orientation

Voir l'avis du conseil de classe

Du 4 avril au 26 mai 2025

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.

A partir du lundi 5 mai jusqu'au lundi 26 mai 2025, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Découvrir les formations

Formuler ses demandes

Fin mai et début juin 2025

Prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant par le conseil de classe et donnez votre réponse.

En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement.

Pour l'admission, seules les demandes conformes à la décision d'orientation seront étudiées.

Répondre à la proposition d'orientation

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/>. The page features the French flag and a home icon on the left. The main heading is "CHOISIR SON ORIENTATION" with the subtitle "DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E". Below this, a text box states: "Accédez aux offres de formation proposées dans Affelnet par les lycées, les CFA, les établissements maritimes et agricoles en France." The search interface includes two input fields: "QUOI" (formation, établissement ou mots-clés) with the example "Exemple : cap cuisine", and "OÙ" (ville ou département) with the example "Exemple : nantes". A "RECHERCHER" button is positioned to the right. A note at the bottom of the search area reads: "Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné."

<https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/>

Consultation des offres de formation

❑ Dans le détail d'une offre et dans l'onglet « Plan », ajout de l'adresse postale de l'établissement.

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

FILTRES AVANCÉS

Académie X Département Type de formation Public/Privé

Statut Autres Établissements proposant un internat
Élève boursier ? [Consulter les aides](#)

320 offres trouvées correspondant à vos critères de recherche.

- Seconde GT spécifique**
Lycée international de Valbonne
06 - VALBONNE
Public Scolaire
- Classe de seconde générale et technologique**
Lycée du Val d'Argens
83 - LE MUY
Public Scolaire

SECONDE GT SPÉCIFIQUE

Secteur public, Statut scolaire

[Lycée international de Valbonne, Valbonne](#)
190 rue Frédéric Mistral
06560 VALBONNE

 FICHE ÉTABLISSEMENT

 FICHE FORMATION

Informations

Plan

IMPORTANT

Les vœux pour un établissement privé ou dépendant du ministère de l'agriculture ne tiennent pas compte de la notion de secteur.

A gauche, 2 données affichées par rapport à l'offre de formation :

- Nombre de jeunes en emploi
- Nombre de jeunes en formation

A droite, dans le détail d'une offre, l'onglet « Débouchés » affiche des données visuelles sur le parcours des élèves ayant suivi cette formation dans cet établissement.

Cas d'une offre de formation à famille de métiers : les données pour chaque spécialité proposée dans l'établissement sont affichées.

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

FILTRES AVANCÉS

10000 offres trouvées correspondant à vos critères de recherche.

Classe de seconde professionnelle Technicien en prothèse dentaire

Lycée professionnel Pierre Mendès France
65 - VIC-EN-BIGORRE

Public Scolaire

Que deviennent les élèves après cette formation dans l'établissement ?

1/10 est en emploi 8/10 sont en formation

Classe de seconde professionnelle Technicien en prothèse dentaire

Lycée professionnel Pierre Mendès France
65 - VIC-EN-BIGORRE

Public Apprentissage

Seconde professionnelle Conduite et gestion de l'entreprise agricole

Lycée professionnel du campus privé Saint-Christophe
32 - MASSEUBE

Privé Apprentissage Agriculture

CLASSE DE SECONDE PROFESSIONNELLE TECHNICIEN EN PROTHÈSE DENTAIRE

Secteur public, Statut scolaire

[Lycée professionnel Pierre Mendès France, Vic-En-Bigorre](#)
Rue du Collège
65501 VIC-EN-BIGORRE

Informations **Débouchés** Plan

QUE DEVIENNENT LES ÉLÈVES APRÈS CETTE FORMATION DANS L'ÉTABLISSEMENT ?

EST EN EMPLOI SONT EN FORMATION AUTRE PARCOURS

1 élève sur 10 8 élèves sur 10 Moins d'1 élève sur 10

Données issues du dispositif [Inserjeunes](#) promotions 2021 et 2022. [D'où viennent ces données ?](#)

Consultation échelonnée des résultats d'affectation

- Si l'utilisateur clique sur [Voir le résultat d'admission](#) **AVANT** l'heure déclarée, la page ci-contre sera affichée.
- Il devra se reconnecter à l'heure déclarée pour son académie d'origine.

[← Retour à la page d'accueil](#)

LES RÉSULTATS D'AFFECTATION DE [ACADÉMIE]

Vous avez formulé des vœux dans une ou plusieurs académie(s). Veuillez trouver les résultats actuellement disponibles :

ACADÉMIE DE LILLE [TÉLÉCHARGER LES RÉSULTATS](#)

2NDE SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Lycée [NOM]
59 - GONDECOURT

ADMIS

INFORMATIONS IMPORTANTES

Vous devez respecter le délai d'inscription dans l'établissement d'affectation indiqué dans [votre notification](#).
L'élève qui n'aurait pas été inscrit dans ce délai perd le bénéfice de la décision d'affectation, sa place est réputée vacante.

Si vous n'avez reçu aucune réponse positive ou si vous êtes sur liste supplémentaire, il convient de vous informer auprès de votre établissement d'origine des solutions qui peuvent vous être proposées.

Je donne mon avis
SERVICES PUBLICS+

 **CHOISIR SON ORIENTATION**
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^È

VOS RÉSULTATS NE SONT PAS DISPONIBLES.

Aucun résultat n'est rendu public avant la date et l'heure prévues. Revenez à l'heure définie selon votre académie.

[Retour à l'accueil](#)

 MENU

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse [Plan du site](#) [Aide et contacts](#) [Mentions légales](#) [Cookies](#) [Accessibilité - ce site est conforme](#) [Mes données personnelles](#)

- Si l'utilisateur clique sur [Voir le résultat d'admission](#) **APRÈS** l'heure déclarée pour son académie d'origine, il accèdera directement à la page de consultation de ses résultats.
- La navigation intermédiaire en passant par la page d'accueil du SLA a été supprimée.

Accès à la saisie des vœux

Après l'import BEE du 10 avril, il faudra effectuer les modifications élèves directement dans AFFELNET en cas de changement dans SIECLE

- › Gestion des évaluations en établissement
- › Saisie des vœux en établissement
- › Adresses à traiter
- › Envoi des élèves de l'établissement au Service en ligne
- › Suivi des saisies SLA
- › Saisie des vœux
- › Impression des fiches élèves
- › Compteurs
- › Liste des élèves en non conformité vœux et décisions d'orientation

0060087M RECTORAT ACADEMIE DE NICE NICE CEDEX 2

INE	Nom	Prénom	Classe			
Commençant par ▼	Commençant par ▼	Commençant par ▼	(toutes) ▼			
Formation	État	Présence vœux AFFELNET	Présence vœux SLA			
(toutes) ▼	(tous) ▼	(tous) ▼	(tous) ▼			
<input type="button" value="Chercher"/> <input type="button" value="Annuler"/>						
INE	Nom prénom(s)	Classe	Formation [option(s)]	Nb vœux SLA	Nb vœux AFFELNET	État
183023662BC	RIGAUD Jonathan Rigaud	3D	2-GT	0	1	A compléter
1 élément(s)						
<input type="button" value="Ajouter"/> <input type="button" value="Imprimer"/> <input type="button" value="Fermer"/>						

Il est possible de filtrer la liste d'élèves.

AFFELNET vous indique l'état du dossier de l'élève

Possibilité d'ajouter un élève

ATTENTION : Il est impossible d'ajouter un élève si on ne connaît pas son numéro INE. Vous devrez demander à la DSDEN de créer cet élève. Si l'élève est connu dans l'AFFELNET d'un autre établissement

Sous-menu : Changement d'établissement pour l'élève

En cas de changement d'établissement d'un de vos élèves, un sous-menu dédié vous permet de saisir le nouvel établissement pour que ce dernier réceptionne la fiche AFFELNET complète de l'élève.

Changement de l'identifiant établissement

Élève : 11

Ancien établissement : 0060008B - COLLEGE L'EAU VIVE BREIL SUR ROYA

Nouvel établissement :

Suite à cela, vérifiez de la bonne réception de la fiche par l'établissement destinataire.

Un mot sur les Prépa-Seconde

- **Note + dossier de candidature + calendrier + secteurs mis à jour**
20 places par lycée d'accueil :
 - Les Eucalyptus (AM – Nice)
 - Rouvière - Suzanne Lefort-Rouquette (VAR – Toulon)

- **Profil des élèves recrutement 2025-2026 (rappel du cadre) :**
 - élèves en échec au DNB,
 - bénéficiant néanmoins d'une décision d'orientation 2GT ou 2PRO⇒ dossier à transmettre avant le 10 juin

- **Affectation au lycée RS 2025 promotion 2024-2025 :**
 - ⇒ garantie de l'affectation (affectation 2024), le cas échéant
 - ⇒ sous conditions examinées en commission départementale le 2 juin, bonification sur l'un des vœux travaillés pendant l'année (**hors vœu très sélectif unique**). La bonification pourra porter sur :
 - l'un des projets travaillés (pas nécessairement le premier)
 - l'affectation initiale, le cas échéant.
 - Affelnet : initialisé via le MEF prépa-seconde, **palier 3^{ème}**
Pour l'évaluation : notes de l'année de prépa-seconde + compétences.

Saisie des vœux : Spécificités 2^{de} Pro vers 1^{re} Pro

Post-2^{de} pro « hors famille de métiers » :

- Le vœu de montée pédagogique est incrémenté automatiquement ainsi que des notes fictives à « 1 » pour chaque élève.
- Si l'élève souhaite demander d'autres vœux, saisir ses vraies notes (moyennes) pour chacune des disciplines demandées. Mettre NN seulement si l'élève n'a pas suivi l'enseignement.
- Si l'élève quitte pour la rentrée prochaine (ou a déjà quitté) le lycée, supprimer le code vœu et mettre à la place un vœu de recensement.

Post-2^{de} pro « famille de métiers » :

- Obligation de saisir l'ensemble des spécialités proposées par le lycée d'origine dans l'ordre de préférence des familles
- Obligation de saisir l'ensemble des notes des élèves
- Possibilité de saisir un avis favorable en fonction des vœux
- Possibilité de demander d'autres formations (les chances d'y accéder sont faibles)

Identification élève

Les champs précédés de * sont obligatoires.

Identité

* Nom * Prénom(s)
 Nom d'usage
 * Sexe Masculin Féminin
 * Né(e) le (format jj/mm/aaaa)

Scolarité actuelle

Etablissement * Classe
 * Formation en cours ? * Palier d'origine Troisième Seconde
 LV1 ? LV2 ?
 Option 1 Option 2 ?
 Élève doublant Oui Non Oui Non

Décision d'orientation du chef d'établissement

Aucune décision d'orientation

Zone géographique de résidence de l'élève

* Zone géographique de résidence de l'élève ?

Coordonnées

Vit chez un responsable

* Adresse

* Type d'adresse en France à l'étranger
 * Code postal / Commune ? NICE

Courriel
 Téléphone professionnel ex: 01 23 45 67 89
 Téléphone personnel ex: 01 23 45 67 89
 Téléphone portable ex: 01 23 45 67 89

Responsables

Renseigné par transfert du module orientation

Saisie boursier oui ou non

Zone géographique à vérifier et corriger si nécessaire

Les adresses mail et N° de téléphones doivent être bien renseignés



Il faut au moins un représentant légal pour que l'onglet soit valide

Valider pour passer à la saisie des vœux

Saisie des vœux

Identification Saisie des vœux Saisie des notes

Ajout d'un vœu

1 • Saisie du code vœu à l'aide de la liste des codes vœux

2 • Recherche avancée de vœu

* Vœu ?

Établissement
Voie d'orientation
Formation

* Vœu de dérogation

Dossier de candidature en internat demandé (à titre d'information)

Langues vivantes

Langue Vivante 1 ? ALL

Langue Vivante 2 ?

Uniquement pour une 2nde GT sectorisée
En cliquant sur « Oui », indiquez les motifs de dérogation

Valider

Annuler

Vœu de dérogation

Élève souffrant d'un handicap

Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé

Élève boursier au mérite ou boursier sur critères sociaux

Élève dont un frère ou une soeur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement demandé

Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité

Élève devant suivre un parcours scolaire particulier

Convenances personnelles

Chaque critère de dérogation ajoute au barème de l'élève le bonus associé.

Il est possible de cumuler plusieurs critères pour un élève.

Valider

« Oui » doit être accompagné d'un justificatif contrôlé par l'établissement d'origine ou dossier envoyé à la DSDEN.

Saisie avis Chef d'Établissement - Palier 3^e

En fonction de l'origine de l'élève et/ou du code vœu saisi, un avis CE d'origine sera à saisir.

Possibilité de saisir un avis favorable pour un élève de 3^e Prépa-Métiers sur **1 seul code vœu** par élève pour une formation de la voie professionnelle (hors commissions).

The screenshot shows a web form with three tabs: 'Identification', 'Saisie des vœux', and 'Saisie des évaluations'. The 'Saisie des vœux' tab is active. The form contains the following fields:

- Vœu**: Rang 1, Vœu 00611825, Établissement 0060002V LP JACQUES DOLLE ANTIBES, Voie d'orientation SECONDE PRO BACPRO 3ANS / 1E ANNEE BEP, Formation 2NDPRO 25009 2NDPRO MAINTENANCE NAUTIQUE, Statut SCOLAIRE.
- Langues vivantes**: Langue Vivante 1 AGL1 ANGLAIS LV1, Langue Vivante 2 ESP2 ESPAGNOL LV2.
- Avis**: Avis du chef d'établissement d'origine (dropdown menu), Avis de gestion, Avis DSDEN.

The dropdown menu for 'Avis du chef d'établissement d'origine' is open, showing the following options:

- AUCUN AVIS
- FAV 3^eme SEGPA
- Avis FAV 3 PREPA-METIERS** (highlighted)
- Avis FAV Fam.métiers Com.
- Redoublement 1^{ère} Techno
- Redoublement 1CAP2,2ndPro
- Redoublement 1^{ère} pro

A 'Valider' button is located at the bottom left of the form.

Il est également possible de saisir un avis Favorable 3^e SEGPA sur les CAP Prioritaires (réservés aux élèves de SEGPA).

The screenshot shows a close-up of the 'Avis' section of the form. The dropdown menu for 'Avis du chef d'établissement d'origine' is open, showing the following options:

- AUCUN AVIS
- FAV 3^eme SEGPA** (highlighted)
- Avis FAV 3 PREPA-METIERS
- Critère de déroq Handicap
- Avis FAV Fam.métiers Com.
- Redoublement 1^{ère} Techno
- Redoublement 1CAP2,2ndPro
- Redoublement 1^{ère} pro

A 'Valider' button is located at the bottom left of the form.

[Accessibilité: Non conforme](#)

Par défaut, saisir « Aucun Avis ».

Saisie avis Chef d'Établissement - Palier 2^{de}

En fonction de l'origine de l'élève et/ou du code vœu saisi, un avis CE d'origine sera à saisir.

Sur proposition du conseil de classe, le chef d'établissement peut attribuer un « **Avis favorable Familles de métiers** » sur 1 ou plusieurs des spécialités de Bac pro correspondant à la famille de métiers ou à la seconde commune Métiers du cuir.

Avis

* Avis du chef d'établissement d'origine

Avis de gestion

Avis DSDEN

Valider

Accessibilité: Non conforme

Un avis Favorable Terminale CAP vers 1^{er} Professionnelle sera également proposé dans le menu déroulant.

Par défaut, saisir « Aucun Avis ».

Des avis de redoublement sont également proposés .

Contrôle et modification des vœux

Après avoir saisi les vœux ou après avoir récupéré les vœux des familles,
Vous pouvez modifier l'ordre, supprimer le vœu ou ajouter / modifier les avis.

Identification	Saisie des vœux	Saisie des évaluations
Vœu de rang 1 Descendre Supprimer		
Code de l'offre de formation	00611818	
Etablissement	0061478Z LYCEE LEONARD DE VINCI ANTIBES CEDEX	
Voie d'orientation	SECONDE PRO BACPRO 3ANS / 1E ANNEE BEP	
Formation	2NDPRO 20006 2NDPRO MET.CON.DUR.BAT.&TRA.PUB.2NDE COM	
Statut	SCOLAIRE	
Avis du chef d'établissement d'origine		
Avis de gestion		
Avis DSDEN		
Vœu de rang 2 Descendre Monter Supprimer		
Code de l'offre de formation	00613072	
Etablissement	0060002V LYCEE PROFESSIONNEL JACQUES DOLLE ANTIBES	
Voie d'orientation	CAP	
Formation	1CAP2 33MC 1CAP2 METIERS DE LA COIF. - Prioritaire	
Statut	SCOLAIRE	
Avis du chef d'établissement d'origine	FAV 3ème SEGPA	
Avis de gestion		
Avis DSDEN		
Vœu de rang 3 Monter Supprimer		
Code de l'offre de formation	00612667	
Etablissement	0061763J LYCEE GUILLAUME APOLLINAIRE NICE	
Voie d'orientation	2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	
Formation	2R-AC3 2-GT CLASSE DOUBLE CURSUS ARTISTIQUE	
Statut	SCOLAIRE	
Langue vivante 1	ANGLAIS LV1	
Langue vivante 2	ALLEMAND LV2	
Avis du chef d'établissement d'origine		
Avis de gestion		
Avis DSDEN		

Ajouter

Saisie des évaluations



Ne faites aucune modification sans une trace écrite des parents.

Pour toutes modifications, un mail est envoyé aux familles utilisant le SLA

Saisie des évaluations (Palier 3^e) / des notes (Palier 2^{de})

La saisie des élèves du palier 3^e non remontés par LSU se fait en sélectionnant les compétences du socle et en saisissant les moyennes annuelles en point (Annexe 17)

Identification
Saisie des voeux
Saisie des évaluations

La saisie des évaluations doit être effectuée lors de la saisie des voeux.
Attention, les évaluations actuellement présentes pour le socle et les disciplines pourront être remplacées par les évaluations intégrées depuis l'application LSU.

Compétences du socle
 Veuillez saisir ou corriger les degrés de maîtrise de chaque compétence du socle. Si l'élève n'a pas d'évaluation pour une compétence, il est possible d'indiquer la valeur *Absence / dispense / non évalué*.
 Pour que la saisie soit valide, au moins un degré de maîtrise devra être saisi pour l'une des compétences.

Langue française	Absence / dispense / non évalué ▼
Langues étrangères et, le cas échéant, langues régionales	Absence / dispense / non évalué ▼
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques	Absence / dispense / non évalué ▼
Langages des arts et du corps	Absence / dispense / non évalué ▼
Méthodes et outils pour apprendre	Absence / dispense / non évalué ▼
Formation de la personne et du citoyen	Absence / dispense / non évalué ▼
Systèmes naturels et systèmes techniques	Absence / dispense / non évalué ▼
Représentations du monde et activité humaine	Absence / dispense / non évalué ▼

Disciplines
 Les disciplines proposées à la saisie sont celles du MefStat 3EME (21160010019).
 Veuillez saisir ou corriger les moyennes des évaluations de chaque discipline, exprimées en points, sous la forme d'un nombre décimal compris entre 3 et 16 (la marque décimale est le point). Les correspondances en points sont indiquées dans l'encart ci-dessous.
 Si l'élève n'a pas d'évaluation pour une discipline (Absence / dispense / non évalué), veuillez laisser le champ vide.
 Pour que la saisie soit valide, au moins une moyenne devra être saisie sur l'une des disciplines.

L'évaluation des disciplines des élèves, en groupes de niveau ou en notes sur 20, donne lieu à l'attribution de points.
 Il est nécessaire d'établir la moyenne annuelle de chaque discipline à partir des différentes périodes.
 Le tableau suivant donne les équivalences utilisées.

Discipline	Moyenne exprimée en points
FRANCAIS	[] points
MATHEMATIQUES	[] points
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	[] points
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	[] points

La saisie des élèves du palier 2^{de} doit se faire manuellement Toutes les matières suivies par l'élève doivent être renseignées. NN si aucune de notes.

Toutes les notes de l'élève doivent être renseignées et aucun champ ne peut être laissé vide.
 Les champs précédés de * doivent contenir une valeur numérique entre 0 et 20 (la marque décimale pour les notes est le point).
 Les autres peuvent éventuellement contenir la valeur NN (non notée).

Identification
Saisie des voeux
Saisie des notes

Notes

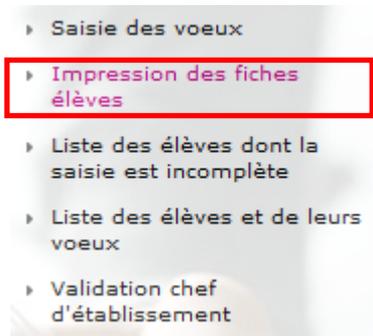
* 1. FRANCAIS <input style="width: 60px;" type="text"/>	* 2. MATHEMATIQUES <input style="width: 60px;" type="text"/>	* 3. LANGUE VIVANTE 1 <input style="width: 60px;" type="text"/>
5. LANGUE VIVANTE 2 <input style="width: 60px;" type="text"/>	6. ARTS APPL.CULT.ARTIS <input style="width: 60px;" type="text"/>	7. ED.PHYSIQUE & SPORT. <input style="width: 60px;" type="text"/>
9. PHYSIQUE-CHIMIE <input style="width: 60px;" type="text"/>	10. ENSEIGNEMENT PROF. <input style="width: 60px;" type="text"/>	

Valider

Impression des fiches élèves

Une fois que la saisie des vœux et des notes est terminée pour un élève, AFFELNET vous propose un récapitulatif des données de l'élève à faire signer par les familles.

Obligatoire pour toutes les familles qui n'ont pas saisi dans le SLA et le palier seconde.



Il peut-également être récupéré via ce menu. Permet, pour chaque élève d'extraire une fiche contenant :

- Les informations d'identification et de scolarité
- Les vœux saisis
- Un emplacement pour la signature des responsables légaux

ACADÉMIE DE NICE	AFFELNET LYCÉE 2024 FICHE RÉCAPITULATIVE
RIGAUD Jonathan Rigaud (183023662BC)	Page 1 / 1
La saisie des vœux a été réalisée le	sous l'identifiant 183023662BC.
Saisie complète : OUI	
État civil	
RIGAUD Jonathan Rigaud	
Né le	13/08/2006
Adresse	12 avenue du rectorat 06000 NICE
Zone géographique	00000000 NON DEFINI
Responsable(s) au(x)quel(s) sera envoyée la notification	
DRAIO Sylviane (MERE, REPRESENTANT LEGAL) 12 avenue du rectorat 06800 CAGNES-SUR-MER	
Scolarité actuelle	
Formation en cours	3SEGPA 3EME SEGPA
LV1	AGL1 ANGLAIS LV1
LV2	ALL2 ALLEMAND LV2
Établissement	0060087M RECTORAT ET SERVICES RECTORAUX ACADEMIE DE NICE NICE CEDEX 2
Classe	3D
Élève doublant	Non
Élève boursier	Non
Voeu(x)	
1	00611818 Établissement 0061478Z LYCEE LEONARD DE VINCI ANTIBES CEDEX Voie d'orientation SECONDE PRO BACPRO 3ANS / 1E ANNEE BEP Formation d'accueil 2NDPRO 20006 2NDPRO MET.CON.DUR.BAT.&TRA.PUB.2NDE COM Statut SCOLAIRE
2	00613072 Établissement 0060002V LYCEE PROFESSIONNEL JACQUES DOLLE ANTIBES Voie d'orientation CAP Formation d'accueil 1CAP2 33MC 1CAP2 METIERS DE LA COIF. - Prioritaire Statut SCOLAIRE Avis du chef d'établissement d'origine FAV 3ème SEGPA
3	00612667 Établissement 0061763J LYCEE GUILLAUME APOLLINAIRE NICE Voie d'orientation 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE Formation d'accueil 2R-AC3 2-GT CLASSE DOUBLE CURSUS ARTISTIQUE Statut SCOLAIRE Langue vivante 1 AGL1 ANGLAIS LV1 Langue vivante 2 ALL2 ALLEMAND LV2

Signature du(des) représentant(s) légal(aux) :

Contrôles et validation Chef d'Etablissement

Afin de vérifier si les saisies sont complètes et conformes avant signature, 4 listes sont à votre disposition. Elles permettent de contrôler différents points comme les notes, les décisions d'orientation...

- ▶ Liste des élèves dont la saisie est incomplète → Vous signale les élèves pour lesquels il manque des éléments (vœux, avis, zone géo, notes ...)
- ▶ Liste des élèves en non conformité vœux et décisions d'orientation → Indique les élèves pour lesquels il y a une incohérence entre la Décision d'Orientation et les vœux.
- ▶ Liste des élèves en incompatibilité vœu / formation d'origine → Permet de voir si des élèves ont des vœux dans des filières auxquelles ils ne devraient pas candidater.
- ▶ Liste des élèves et de leurs vœux → Affiche une liste complète des élèves avec tous leurs vœux. Cela évite de sélectionner les élèves 1 par 1.

Une fois que les listes n'indiquent plus de problèmes bloquants, vous pouvez procéder

à la ▶ **Validation chef d'établissement**

Validation chef d'établissement

Elle permet le suivi par l'administration de l'avancée des saisies.



- › Saisie des voeux
- › Impression des fiches élèves
- › Liste des élèves dont la saisie est incomplète
- › Liste des élèves et de leurs voeux
- › Validation chef d'établissement

Date préconisée : Mardi 3 juin
Date limite (commissions d'appels) : Vendredi 13 juin 14h

Il est recommandé de faire une première validation pour détecter d'éventuelles erreurs et apporter des corrections.

En cas de manque ou d'incohérence, un message vous en indique la cause.
Il est possible de valider autant de fois que nécessaire.

Commissions

Travail en commission

Formations à recrutement spécifique et/ou relevant du privé sous contrat

Les établissements d'accueil (EPL) ont jusqu'au mardi 3 juin pour transmettre l'ensemble des candidatures traitées aux établissements d'origine via la **liste nominative** des candidats (sans les résultats). Cela permet à l'établissement d'origine de **vérifier la présence du vœu dans AFFELNET Lycée**.

- La saisie des résultats est réalisée par les établissements d'accueil à partir du **module travail en commission**.

Commission Vœu
Formation d'accueil 2R
Établissement 083

Commission lycée Jean Aicard

Capacité d'affectation 1
Nombre de candidatures à traiter 1
Nombre d'élève(s) forcé(s) "affecté" 0
Nombre maximum de P
Nombre de Pris 0
Capacité restante 1

Valider Fermer

- Certains vœux du privé sous contrat ne sont pas sur le SLA, il faut, dans ce cas, que l'établissement d'origine saisisse le vœu en accord avec la famille

Ouverture aux lycées d'accueil du module Commission du mercredi 4 juin 14h au mardi 10 juin 12h.

Travail en commission : Saisie des décisions

- Par défaut, la saisie est initialisée à **Non traité**
- Pour chaque candidat il faut saisir une des décisions suivantes : **Pris / Refusé / Liste complémentaire**

Compteurs	
0	élève(s) forcés à "affecté"
1	élève(s) en liste Principale
1	élève(s) Refusés
4	élève(s) Non traités
1	élève(s) dossiers Absents
1	élève(s) en liste Complémentaire

La marque décimale pour les rangs en liste complémentaire est le point.

Rg ▲▼	INE	Nom prénom(s) ▲▼	Sx	Né(e) le	Formation	Étab. d'origine	Décision	Liste comp.	Récap. vœux
1	23 1Z	BO	F	04/12/2002	3EME [LCALA]	0061460E	Non Traité ▼		Voir les vœux
1	09 8S	CA	F	06/12/2002	3EME [LATIN]	1320016A	Non Traité ▼		Voir les vœux
1	02 1X	LA	F	06/02/2002	3EME	0130022D	Pris ▼		Voir les vœux
1	23 9S	NI	F	12/07/2002	3 BILG	0830831C	Refusé ▼		Voir les vœux
1	23 6W	NO	M	18/03/2002	3 BILG	0830928H	Complément. ▼		Voir les vœux
1	02 9F	RO	F	30/05/2002	3EME	0130022D	Dossier absent ▼		Voir les vœux
1	02 1H	RO	F	30/05/2002	3EME	0130022D	Non Traité ▼		Voir les vœux
1	23 4U	TH	M	02/07/2002	3 BILG [LCALA]	0831012Z	Non Traité ▼		Voir les vœux

8 élément(s)

Valider la page

Fin de saisie de ce vœu

Filtrer

Impression des bordereaux

Finir

Pensez à valider chaque page avant de passer à la suivante

Une fois la saisie terminée

Accès à la liste des vœux de chaque candidat

OPA pré-tours d'affectation voie Pro palier 3^e et 1^{re} Techno palier 2^{nde}

PRÉ-TOUR d'AFFECTATION

Une OPA permet de sécuriser des élèves sur un vœu avant l'affectation définitive. Cela permet aux candidats non sécurisés de se positionner sur des vœux supplémentaires.

Dans l'académie de Nice, une OPA est déjà utilisée pour sécuriser les élèves de 2GT formulant des vœux en 1^{re} Technologique. Un second pré-tour de sécurisation concernera dorénavant les vœux en voie professionnelle des élèves de 3^e.

Liste des élèves

- Le statut « **Sécurisé** » est renommé « **Assuré d'une affectation** ».
- Dans cet exemple, un élève avec bonus (doublement automatique, avis de gestion ou avis DSDEN) est sécurisé et donc « **Assuré d'une affectation** ».

AFFECTATION DES ÉLÈVES EN LYCÉE 2025					
TOUR PRINCIPAL - SAISIE DES VŒUX EN ÉTABLISSEMENT					AFFELNET LYCÉE Version 25.2.0
Accueil			Aide		Calendrier des académies
Quitter					
Liste des élèves					
<input type="button" value="Filtrer"/> <input type="button" value="Exporter"/> <input type="button" value="Fermer"/>					
Liste des élèves de l'établissement ayant fait au moins un vœu en lien avec la sécurisation					
INE ▲▼	Nom prénom(s) ▲▼	Division ▲▼	Formation [option(s)] ▲▼	Statut ▲▼	
KB	P [redacted]	3.1	3PMET	Assuré d'une affectation	
FK	C [redacted] Odile	2.1	2NDPRO 25222	Assuré d'une affectation	
KB	D [redacted] Laurent	2A	2NDPRO 25410	Non éligible pour une sécurisation	
GA	E [redacted] Steeve	3.1	3PMET	Non assuré d'une affectation Saisir des vœux supplémentaires	
FH	L [redacted] Adam	2C	2NDPRO 20104	Non éligible pour une sécurisation	
HC	M [redacted] Monique	3.1	3PMET	Assuré d'une affectation	
CD	R [redacted] Lee	3.2	3PMET	Assuré d'une affectation	
7 élément(s)					
<input type="button" value="Filtrer"/> <input type="button" value="Exporter"/> <input type="button" value="Fermer"/>					

Rappel des statuts :

- Assuré d'une affectation** = élèves sécurisés + élèves forcés affectés.
- Non éligible** = la formation d'origine de l'élève ne fait pas partie du public cible défini par l'académie comme pouvant bénéficier d'une sécurisation.
- Résultats non disponibles** = l'élève est éligible à la sécurisation mais l'ensemble des traitements d'affectation provisoire avec sécurisation n'ont pas encore été lancés.
- Non assuré d'une affectation** = l'élève ne possède aucun vœu sécurisé, bien qu'il fasse partie de la population éligible à la sécurisation.

Calcul des places disponibles :

Places disponibles = capacité d'affectation - nombre d'élèves **affectés provisoirement** et sécurisés - nombre d'élèves forcés affectés

- Les élèves forcés affectés sont décomptés des places disponibles.
- Pour rappel, le reclassement final, s'il a eu lieu en pré-tour, n'est pas pris en compte pour le calcul des places disponible

C'est la décision d'affectation provisoire sur l'OPA de sécurisation qui est prise en compte.

- Ajout d'un filtre pour afficher les offres de formation par niveau : *Post-3e / Entrée en 1re*

AFFECTATION DES ÉLÈVES EN LYCÉE 2025

TOUR PRINCIPAL - SAISIE DES VŒUX EN ÉTABLISSEMENT AFFELNET LYCÉE Version 25.2.0

Accueil Aide Calendrier des académies Quitter

Places disponibles

UN FILTRE EST ACTIF Filtrer Exporter Fermer

Ne figurent dans cette liste que les offres éligibles à une sécurisation.

Code ▲▼	Formation ▲▼	Établissement ▲▼	Secteur ▲▼
057	2NDPRO MET.TRANSIT.NUMER.ENERG.2NDE COMM	057 LYCEE SARREBOURG CEDEX	PU
088	2NDPRO MET.TRANSIT.NUMER.ENERG.2NDE COMM	088 LYCEE ST DIE DES VOSGES CEDEX	PU
054	2NDPRO METIERS DE LA MODE - VÊTEMENT	054 LP TOMBLAINE	PU
054	2NDPRO METIERS DE LA SECURITE	054 LP LANDRES	PU
088	2NDPRO METIERS ET ARTS DE LA PIERRE	088 LP REMIREMONT CEDEX	PU
057	2NDPRO PLASTIQUES ET COMPOSITES	057 LYCEE CREUTZWALD	PU

6 élément(s)

Sélection des critères pour l'affichage des places disponibles

UN FILTRE EST ACTIF Filtrer Exporter Fermer

Code offre	Commençant par	<input type="text"/>
Formation d'accueil	Contenant	<input type="text"/>
Niveau	Post-3e	<input type="text"/>
Établissement	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ministère	Post-3e	<input type="text"/>
Secteur	Entrée en 1re	<input type="text"/>
Commune	Commençant par	<input type="text"/>
Département	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Valider
Annuler

Seuls les élèves ayant la mention « Saisir des vœux supplémentaires » sont concernés par la saisie de nouveaux vœux. Il ne faut surtout pas supprimer de vœux ou en modifier le rang. L'élève pourrait être affecté lors du Tour Principal.

Neutralisation des DO

Neutralisation des DO

- ❑ **Contexte** : Chaque année, les familles saisissent des vœux sur le SLA sans que la décision d'orientation ne soit encore connue. Elles peuvent donc choisir n'importe quel vœu, y compris ceux qui ne seront pas conformes à leur DO. Les établissements doivent ensuite supprimer les vœux non-conformes à la DO.
- ❑ **Principe** : Ajout d'une nouvelle décision d'affectation intitulée « **Passage en 2de GT refusé** » (code décision 0). Cette décision va s'appliquer aux vœux 2-GT pour les élèves de palier 3^{ème} uniquement, lorsqu'ils n'ont pas une décision d'orientation en voie 2-GT.

- ❑ La décision sera appliquée lors du lancement des OPA.
- ❑ Pas de calcul du barème pour ces vœux lorsque la décision s'applique.
- ❑ La décision apparaîtra sur :
 - Le récapitulatif complet de l'élève
 - Les listes et statistiques
 - Les résultats provisoires des OPA
 - Les documents d'affectation (résultats d'affectation, récapitulatif des vœux dans les notifications).
- ❑ En cas d'absence de décision d'orientation pour un élève, aucune neutralisation de son/ses vœu(x) 2-GT n'est possible.

Élève : **HC - Odile**

Identification Saisie des vœux Saisie des évaluations

Voeu de rang 1 Non conformité des décisions d'orientation avec les vœux formulés Supprimer

Code de l'offre de formation	054
Etablissement	054 LYCEE NANCY CEDEX
Voie d'orientation	2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE
Formation	2-GT 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE
Statut	SCOLAIRE
Langue vivante 1	ANGLAIS LV1
Langue vivante 2	ESPAGNOL LV2
Avis du chef d'établissement d'origine	
Avis de gestion	
Avis DSDEN	

Ajouter Retour à la liste des élèves

NEUTRALISATION VŒUX 2-GT NON-CONFORMES DO

- ❑ Les établissements devront continuer à étudier la liste des élèves en non-conformité avec la DO.

Contrôle sur les décisions d'orientation du chef d'établissement

054 COLLEGE BACCARAT

Liste des élèves sans décision d'orientation

GA	Adam (né le)	3.1
JE	Monique (née le)	3.1

Liste des élèves où l'orientation du vœu n'est pas conforme à la décision d'orientation du chef d'établissement

HC	Odile (née le)	3.2	2nde professionnelle
1	2-GT 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE		2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE
HA	Marguerite (née le)	3.1	1ère année de CAP
1	2-GT 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE		2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE
DA	Iris (née le)	3.2	1ère année de CAP
1	2NDPRO 33605 2NDPRO MET.BEAUTES&BIEN-ETRE 2NDE COMMUNE		SECONDE PRO BACPRO 3ANS / 1E ANNEE BEP

Imprimer Fermer

- ❑ Les élèves ayant fait des vœux en 2^{nde} Pro alors que la DO est « 1^{ère} année de CAP » doivent toujours être étudiés.
- ❑ Les élèves ayant fait des vœux en 2-GT :
 - La famille a accepté la DO en voie professionnelle. L'établissement supprime les vœux ; s'il ne le fait pas, la neutralisation s'applique.
 - La famille fait appel de la DO en voie professionnelle. Les résultats de la commission d'appel sont saisis dans SIECLE Orientation pour être intégrés dans Affelnet Lycée :
 - L'élève a obtenu son passage en 2-GT et il pourra y être affecté.
 - L'élève n'a pas obtenu son passage en 2-GT et ses vœux pourront être neutralisés.

Diffusion des résultats

Consignes du chef d'établissement d'origine et d'accueil

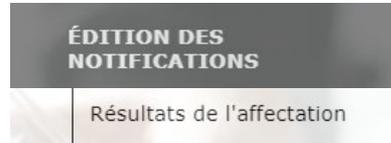
Diffusion des résultats



Affelnet permet aux chefs d'établissement **d'accueil** de faire figurer sur les notifications d'affectation **des élèves affectés** des modalités d'inscription (ex : Service en Ligne Inscription, délai maximal d'inscription, ...)
N'OUBLIEZ PAS DE METTRE A JOUR LES CONSIGNES DE L'AN DERNIER

Affelnet permet aux chefs d'établissement **d'origine** de faire figurer sur les notifications de résultats de l'affectation **des élèves non affectés** des **consignes spécifiques** (ex : prise de RDV, ...)
N'OUBLIEZ PAS DE METTRE A JOUR LES CONSIGNES DE L'AN DERNIER

Edition des notifications individuelles par les établissements d'origine



C'est désormais **l'établissement d'origine** qui remet aux élèves les notifications Individuelles des résultats d'affectation.

Il s'agit d'un récapitulatif des vœux formulés avec la décision correspondante.

Tous les vœux formulés par l'élève apparaissent, même ceux après le vœu d'affectation.

Édition des résultats de l'affectation par établissement d'origine

Tour **Principal**

Origine

Établissement

INE

Décision

élèves en liste supplémentaire et élèves refusés
 élèves en liste supplémentaire
 élèves refusés
 toutes les décisions (affectés, liste supplémentaire, refusés, décisions de l'apprentissage)

Critères d'impression

Trier par

Impression Recto verso

Le tri peut être par ordre alphabétique, par division ou par établissement d'accueil.

Vous devez sélectionner « toutes les décisions... » pour obtenir les résultats de l'affectation de l'ensemble de vos élèves.

Il n'y a plus de listes supplémentaires sur la voie professionnelle

Consultation échelonnée des résultats d'affectation

Calendrier échelonné disponible sur la frise (déplier/plier).

Mes services

- Actualités
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Mes documents
- Paiement des factures
- Livret scolaire du CP à la 3e
- Parcours inclusif

Après la 3^e

De décembre 2024 à avril 2025

Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e pour votre enfant :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Après le conseil de classe, consultez l'avis donné sur les voies d'orientation choisies.

Du 4 avril au 26 mai 2025

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.

A partir du lundi 5 mai jusqu'au lundi 26 mai 2025, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Fin mai et début juin 2025

Prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant par le conseil de classe et donnez votre réponse. En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement. Pour l'admission, seules les demandes conformes à la décision d'orientation seront étudiées.

A partir du vendredi 27 juin après-midi

Découvrez la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le.

▼ A partir de quelle heure pourrai-je consulter les résultats ?

L'horaire varie selon les académies. Aucun résultat n'est rendu public avant la date et l'heure prévues.

- Aix-Marseille : 14h30
- Amiens : 16h00
- Besançon : 16h30
- Bordeaux : 17h30
- Clermont-Ferrand : 16h30
- Corse : 16h30
- Créteil : 15h30
- Dijon : 16h30
- Grenoble : 16h30
- Guadeloupe : 11h30 (heure locale)
- Guyane : 12h30 (heure locale)
- La Réunion : 16h30 (heure locale)
- Lille : 16h00
- Limoges : 17h30
- Lyon : 16h30
- Martinique : 11h30 (heure locale)
- Mayotte : 15h30 (heure locale)
- Montpellier : 17h00
- Nancy-Metz : 14h30
- Nantes : 17h30
- Nice : 17h00
- Normandie : 17h00
- Orléans-Tours : 15h00
- Paris : 15h30
- Poitiers : 17h30
- Reims : 14h30
- Rennes : 17h30
- Strasbourg : 14h30
- Toulouse : 17h00
- Versailles : 15h30



❑ A 17h00 : Les boutons d'accès au SLA et au SLI seront disponibles.

SLA

SLI

- Si l'utilisateur clique sur [Voir le résultat d'admission](#) **AVANT** l'heure déclarée, la page ci-contre sera affichée.
- Il devra se reconnecter à l'heure déclarée pour son académie d'origine.

[Retour à la page d'accueil](#)

LES RÉSULTATS D'AFFECTATION DE [ACADÉMIE]

Vous avez formulé des vœux dans une ou plusieurs académie(s). Veuillez trouver les résultats actuellement disponibles :

ACADÉMIE DE LILLE [TÉLÉCHARGER LES RÉSULTATS](#)

2NDE SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Lycée [NOM] ADMIS

59 - GONDECOURT

INFORMATIONS IMPORTANTES

Vous devez respecter le délai d'inscription dans l'établissement d'affectation indiqué dans [votre notification](#).
L'élève qui n'aurait pas été inscrit dans ce délai perd le bénéfice de la décision d'affectation, sa place est réputée vacante.

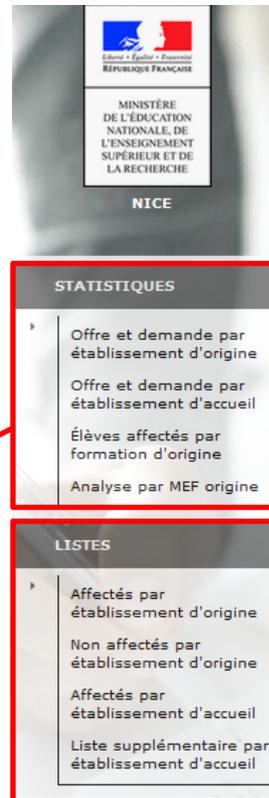
Si vous n'avez reçu aucune réponse positive ou si vous êtes sur liste supplémentaire, il convient de vous informer auprès de votre établissement d'origine des solutions qui peuvent vous être proposées.

Je donne mon avis
SERVICES PUBLICS+

- Si l'utilisateur clique sur [Voir le résultat d'admission](#) **APRÈS** l'heure déclarée pour son académie d'origine, il accèdera directement à la page de consultation de ses résultats.
- La navigation intermédiaire en passant par la page d'accueil du SLA a été supprimée.

Listes et Statistiques

Listes et statistiques



Les statistiques proposent des données chiffrées, vous pouvez les imprimer ou les exporter sous tableur.

Les listes proposent les données nominatives d'élèves et peuvent être visualisées, triées en fonction du critère choisi, vous pouvez les imprimer ou les exporter sous tableur.

Le menu affiché dépend de la nature origine ou accueil de l'établissement

Service en Ligne Inscription

Pourquoi utiliser le SLI ?

Le ministère promeut cette année le recours massif au service en ligne Inscription pour répondre à 2 objectifs :

- Zéro élèves non affectés à la rentrée 2025
- Lutter contre le non recours aux bourses en proposant l'étude automatique du droit à bourse dès l'inscription

Les avantages de la télé-inscription

- Dématérialiser une grande partie du processus d'inscription
- Suivre l'avancement des inscriptions en temps réel
- Disposer de données plus fiables, car non ressaisies ou interprétées
- Intégrer au fil de l'eau les élèves télé-inscrits dans la base élèves

Un séminaire national sur le Service en Ligne Inscription aura lieu mi-mai, les détails du paramétrage et de la procédure y seront présentés.

Une actu consacrée au SLI vous sera proposée fin mai / début juin.

Le suivi des inscriptions peut-être fait via l'application **SIPA**.

Pourquoi utiliser le SLI ?

Le service inscription en ligne traite deux cas d'usage :

- ✓ l'inscription fait suite à une affectation (Affelnet Lycée)
- ✓ L'inscription correspond à une « montée de niveau »

Inscriptions	Formations concernées	Type de campagne
1 ^{re} année de lycée	2 ^{de} toutes voies + 1 ^{re} année CAP + 2 ^{de} BT	campagne par affectation
2 ^e année de lycée	1 ^{re} techno et 1 ^{re} pro	campagne par affectation
	1 ^{re} générale + 2 ^e année CAP en 2 ans + CAP en 1 an	campagne par montée de niveau
3 ^e année de lycée	terminale toutes voies	campagne par montée de niveau

Un séminaire sur le Service en Ligne Inscription aura lieu mi-mai, les détails du paramétrage et de la procédure y seront présentés.

OUVERTURE DU SERVICE AUX FAMILLES

	COLLÈGE	LYCÉE	
AFFECTATION	Inscription en 6 ^e	Inscription en 1 ^{re} année lycée	Inscription en 2 ^e année lycée (selon académies et formation)
Si paramétrage des dates de campagne → propose le SLI	→ ouverture automatique à la date validée par l'établissement -prise en compte de la borne de début de campagne définie par l'académie)- En amont, dans Affelnet6 les établissement doivent avoir transmis les notifications d'affectation aux familles.  → Possibilité de préciser les modalités d'inscription dans le courriel qui accompagne chaque notification.	→ ouverture automatique du service à la date validée par l'établissement qui peut différer la date) → date nationale le 27/06 et selon l'horaire d'ouverture du SLA (calendrier du SLA) <i>Nouveau !</i>	→ ouverture automatique du service à la date validée par l'établissement -prise en compte de la borne de début de campagne définie par l'académie.
Si non paramétrage des dates de campagne → ne propose par le SLI		Information des usagers sur la page d'accueil <ul style="list-style-type: none"> • service non proposé par l'établissement d'affectation • orientation de l'utilisateur pour accéder aux modalités d'inscription 	
MONTÉE DE NIVEAU	5 ^e / 4 ^e / 3 ^e	2 ^e année et 3 ^e année lycée (sans affectation)	
	Le service ouvre aux dates paramétrées par l'établissement		

Parcours usagers

A. Arrivée sur le « Fil des évènements »

B. Frise commune « Après la 3^e » (cas particulier)

Inscription en 1^{ère} année de lycée

Affichage d'une frise commune

aux 3 processus :
Orientation > Affectation > Inscription.

Elle permet aux responsables et élèves autorisés :

- d'avoir rapidement un aperçu du **calendrier des actions** à mener sur les services Orientation / ~~Affectation~~ / Inscription,
- de repérer, en cas de service ouvert, **l'action à réaliser à la date courante** (bouton actif) et d'y accéder directement
- de **poursuivre sur le service** sélectionné dans le menu gauche.

C. Accueil du service

Nouveau !
Disparition du menu 'Affectation' au profit de 'Orientation'

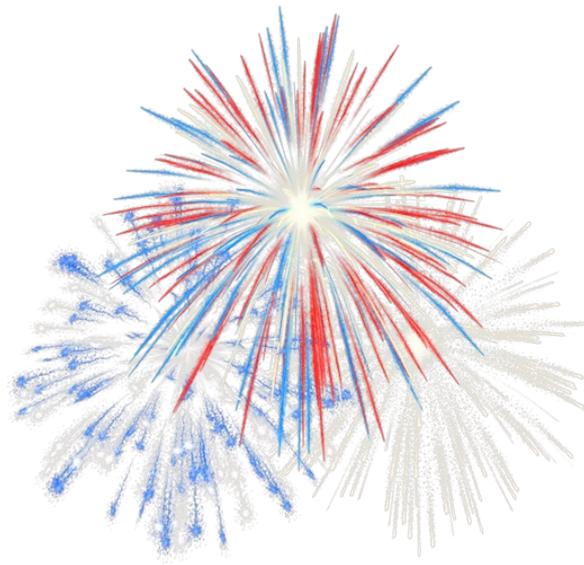
Le responsable est informé qu'il peut consentir ou refuser l'étude de son droit à bourse.

Accompagnement et assistance

- Mise à disposition de documentations pour les établissements sur le portail <http://diff.ac-nice.fr> dans le dossier Téléchargement
FAQ, fiches de processus par niveau (acteur / actions à réaliser / calendrier), guides utilisateurs
- Communication mail auprès des établissements pour fournir les informations au fur et à mesure qu'elles arrivent de la diffusion nationale
- Pour tout problème, merci de déposer vos demandes d'assistance sur le portail d'assistance Verdon,



 OUTILS DE COMMUNICAT...	 PANNE MATÉRIELLE	 PILOTAGE DÉCISIONNEL	 PÉDAGOGIE	 RÉSEAU ÉTABLISSEME...	 SCOLARITÉ	 SERVICES INTERNES DSI
SÉLECTIONNEZ UNE THÉMATIQUE...			CHOISISSEZ UN SERVICE !			
1 • AFFECTATION			1 • Téléinscription			
2 • APPLICATIONS LOCALES DE LA SCOLARITÉ			2 • TS Affectation			
3 • DÉCISIONNEL - SCOLARITÉ			3 • TS Orientation			



Merci de votre attention